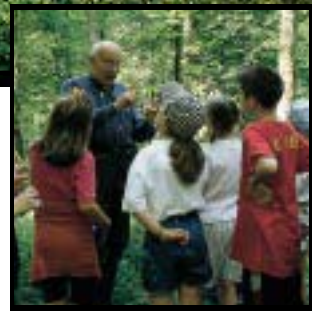
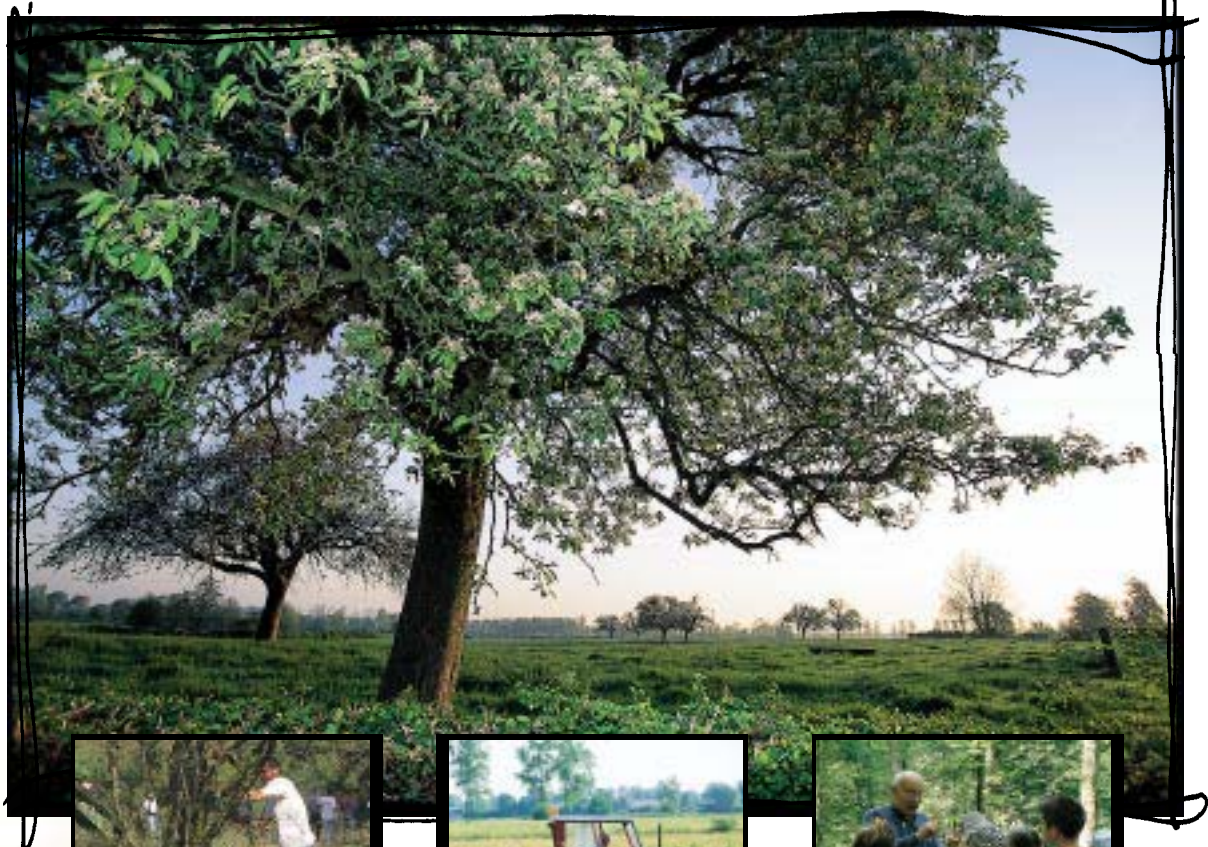




Le Parc naturel régional de l'Avesnois,

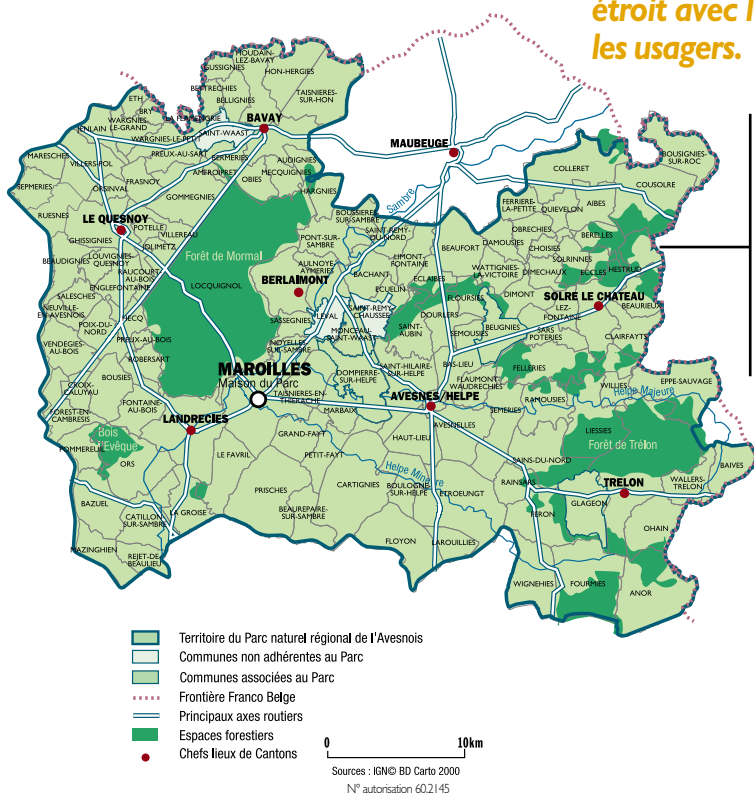
UN TERRITOIRE EN ACTIONS
un territoire en actions !
UN TERRITOIRE EN ACTIONS
UN TERRITOIRE EN ACTIONS
UN TERRITOIRE EN ACTIONS



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Le Parc naturel régional de l'Avesnois

L'Avesnois fait partie des 38 Parcs naturels régionaux. Sa mission générale est de mener à bien un projet de développement durable, fondé sur la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine, en partenariat étroit avec les habitants, les gestionnaires et les usagers.



Le territoire

Le Parc naturel régional de l'Avesnois s'étend sur 2 arrondissements (Avesnes-Cambrai), de la région Nord-Pas de Calais et du département du Nord, occupant une superficie de 124 545 ha, soit 130 000 habitants. En 2000, 3 nouvelles communes se sont associées aux 129 déjà adhérentes.

4 missions prioritaires

- Protéger, connaître et faire connaître la nature.
- Maintenir les paysages et permettre le développement d'une agriculture dynamique.
- Mettre les produits locaux en vedette.
- Aider les collectivités locales à appliquer les orientations de la Charte du Parc.

Le contrat

La Charte du Parc concrétise le projet de préservation, de gestion et de développement du territoire. Elle engage l'Etat, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, le Conseil général du Nord et les communes adhérentes, pour 10 ans.

L'histoire des PNR en région Nord-Pas de Calais

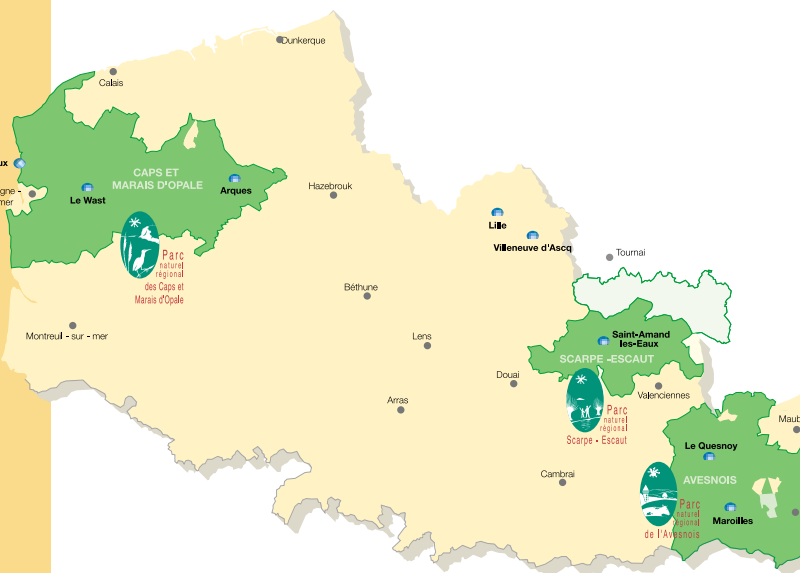
1968 : création du premier Parc naturel régional français, le Parc de Saint-Amand-Raismes, aujourd'hui Parc Scarpe-Escaut.

1986 : création du Parc du Nord-Pas de Calais, composé des secteurs du Boulonnais, de l'Audomarois et de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.

1987 : mise en évidence d'une quatrième zone au paysage remarquable, au patrimoine riche et diversifié : l'Avesnois.

1998 : après révision de sa charte, le secteur de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut devient Parc Scarpe-Escaut. Création du Parc de l'Avesnois.

2000 : le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale prend la suite des secteurs Audomarois et Boulonnais du PNR Nord-Pas de Calais.



Les paysages à maintenir...



La Forêt de Mormal

De tous les pays du Nord, l'Avesnois est sans doute celui dont les paysages (le Bavaisis, le plateau Quercitain, la forêt de Mormal, le pays d'Avesnes, la Thiérache, les fagnes de Solre et de Trélon) sont les plus diversifiés. Ces paysages dégagent des entités fortes dont le maintien et la valorisation impliquent l'investissement de chacun.

La Forêt de Mormal

Avec ses 9500 hectares de chlorophylle, la forêt de Mormal, principalement composée de chênes et de hêtres, est la plus grande forêt du Nord-Pas de Calais. En lisière, la ceinture bocagère abrite encore de nombreux vergers.



Les milieux naturels à gérer...



Helpe Majeure - Avesne-sur-Helpe

La préservation et la gestion des milieux naturels (forêts, bocages, pelouses calcicoles, cours d'eau, zones humides) sont au cœur du projet de territoire. Dans cette perspective, le partenariat avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers est indispensable.

Le Bocage

Dense et diversifié, le bocage est d'un grand intérêt écologique (biodiversité de la faune et de la flore), agronomique (protection des cultures et du bétail), et anti-érosif. L'enjeu est aujourd'hui d'assurer la pérennité de ce patrimoine en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



La faune et la flore à protéger...



A l'échelle du Nord-Pas de Calais, l'Avesnois est un joyau en terme de biodiversité. L'étude de cette biodiversité, accompagnée de mesures de protection et de gestion, contractuelles ou réglementaires, participe au maintien de la faune et de la flore locales.



Anémone sylvestre



Orchis bouffon

Réserves naturelles volontaires

Une réserve naturelle volontaire est créée à l'initiative du propriétaire du site. Trois réserves naturelles volontaires existent dans le Parc de l'Avesnois :

- Les Monts de Baives
- Le bocage de Marache à Ecuélin
- Le site du Bois d'Encade à Gussignies

L'objectif de ces réserves est de contribuer à l'échelle nationale et internationale à la conservation du patrimoine naturel et en particulier à la biodiversité biologique.

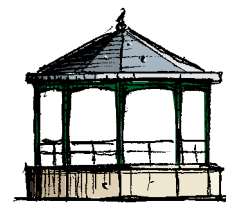


Foulque macroule



Agrion jouvencelle

Le patrimoine bâti à valoriser...



Enraciné dans le passé, inscrit dans le présent, le patrimoine bâti participe à la beauté et à la spécificité des paysages de l'Avesnois.

La connaissance et la mise en valeur du patrimoine rural, religieux, militaire, festif et industriel est l'objectif que poursuit le Parc naturel régional de l'Avesnois.



Oratoire - Prisches



Moulin de Grand Fayt

Le patrimoine industriel

Moulins à eau, forges, brasseries, verreries, poteries, marbreries, usines textiles... sont les signes d'une activité artisanale et industrielle, aujourd'hui largement disparue, mais dont la mémoire est conservée dans un réseau d'équipements culturels, dont l'Ecomusée de la région Fourmies-Trélon est le fleuron.

Les produits, savoir et savoir-faire à promouvoir...

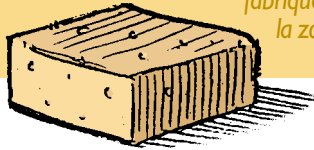
Les produits du lait

Le lait est avec le bocage une des richesses essentielles du Parc naturel régional de l'Avesnois. Les vaches dans les prairies luxuriantes offrent un lait de première qualité. Selon une fabrication artisanale, les producteurs réalisent fromages, mottes de beurre, fromages blancs, divers yaourts et crèmes fraîches.

Parmi les fromages au lait de vache, on trouve des fromages de grand cru comme le Maroilles, le Dauphin, la boulette d'Avesnes.

Nombreux sont aussi les fromages au lait de chèvre, fromages frais et affinés, nature mais aussi aux herbes, aux épices, ou encore aux noix, aux noisettes.

Le Maroilles bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) et ne peut par conséquent être fabriqué en dehors de la zone délimitée.



L'architecture, les productions fermières, l'artisanat local témoignent d'un savoir-faire de qualité. Le Parc s'est fixé pour objectif de promouvoir ces productions locales si elles contribuent à un développement du territoire respectueux de l'environnement et du paysage.

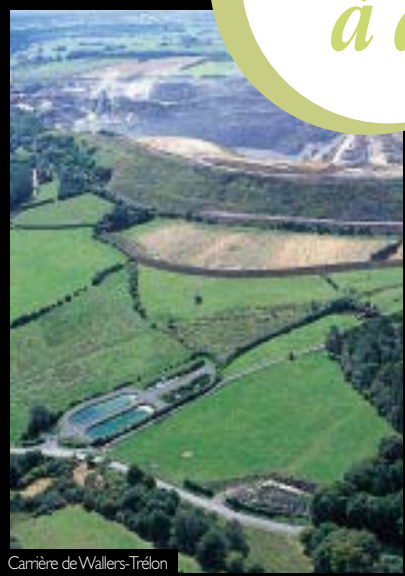


Les activités humaines à développer "durablement"

Le Parc naturel régional de l'Avesnois a pour mission de veiller au respect de l'environnement. Il intervient aussi souvent que possible en amont des projets et assure un rôle de veille et d'accompagnement notamment au niveau de l'intégration paysagère et environnementale des carrières, des installations classées agricoles, des infrastructures touristiques...

Les carrières

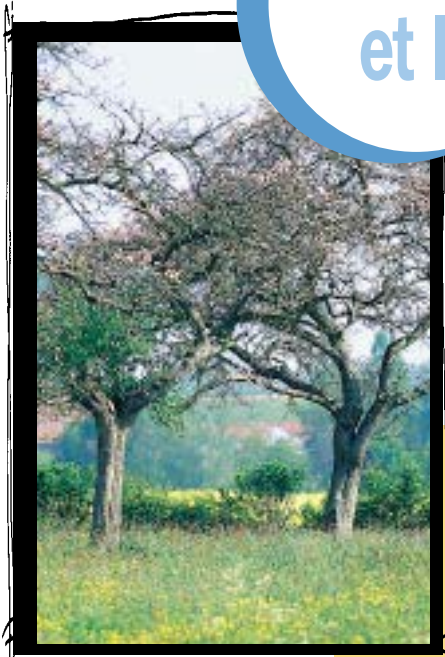
Le Parc naturel régional de l'Avesnois met en place, avec le concours des exploitants, un programme pluri-annuel d'actions pour un développement harmonieux de cette industrie, notamment par des plans d'aménagements et d'insertion paysagers.



Carrière de Wallers-Trélon



L'aménagement du territoire et la maîtrise des paysages



Pour préserver les milieux et la qualité des paysages de l'Avesnois, le Parc s'efforce de favoriser un aménagement durable du territoire.

Les orientations

- Le plan bocage
- L'amélioration du cadre de vie
- La prise en compte de l'environnement et du paysage dans les aménagements

Le plan bocage

La définition et la mise en œuvre du "Plan Bocage" s'inscrit dans cette volonté de préserver les paysages (maillage des haies, mares prairiales, vergers, chemins ruraux, bois et forêts), en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Les actions :

- L'inventaire et la cartographie des haies
- L'information des agriculteurs et l'animation de mesures en faveur de la préservation du bocage
- La plantation, l'entretien et la valorisation économique du bocage

La préservation et la gestion du patrimoine naturel



Pour protéger et préserver la richesse de son patrimoine naturel, le Parc se fixe plusieurs objectifs.

Les orientations

- L'amélioration et la diffusion de la connaissance
- La mise en œuvre des mesures de protection
- Le suivi d'une gestion concertée des milieux

Connaître pour mieux protéger les amphibiens

Pour optimiser la sauvegarde des mares et la protection des amphibiens sur son territoire, le Parc assure leur inventaire et contribue à leur préservation en partenariat avec les propriétaires et les exploitants.



Grenouille verte



Le développement économique social et culturel



Le développement économique, social et culturel du Parc naturel régional de l'Avesnois passe par le respect et la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Les orientations

- La promotion des produits du terroir
- La promotion d'un tourisme durable
- La valorisation du patrimoine



La fête du lait et le concours des produits du terroir

Pour encourager la production de qualité et aider les producteurs à la faire connaître, le Parc naturel régional de l'Avesnois organise chaque année un concours régional de produits du terroir, dans le cadre de la Fête du Lait (mi-septembre - Le Quesnoy) qui attire chaque année plus de 30 000 visiteurs.

La communication, la sensibilisation et l'éducation au territoire

La nuit de la chouette

Organisée une année sur deux par la Ligue pour la protection des oiseaux et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, "La nuit de la chouette" est relayée sur le territoire de l'Avesnois par le Parc naturel régional de l'Avesnois, les associations nature et organismes partenaires du Parc. Elle permet de mettre en place des points d'écoute nocturne, des expositions et des animations afin de mieux faire connaître les rapaces nocturnes. Le Parc de l'Avesnois reconduit le même type d'action chaque année, courant mars, et propose de développer cette thématique en milieu scolaire via l'opération "chouette chevêche".



La protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, le développement économique durable passe par des actions d'information, d'animation, de sensibilisation, d'éducation et de participation des différents usagers du Parc naturel régional de l'Avesnois. A ce titre, le Syndicat mixte mène des actions pédagogiques répondants aux enjeux patrimoniaux.

Les orientations

- L'information des habitants
- La promotion du territoire
- La sensibilisation et l'éducation au territoire



La Maison du Parc : l'accueil et le Point environnement conseil

AIBES
AMFROIPRET
ANOR
AUDIGNIES
AULNOYE-AYMERIES
AVESNELLES
AVESNES-SUR-HELPE
BACHANT
BAIVES
BAS-LIEU
BAYAY
BAZUEL
BEAUDIGNIES
BEAUFORT
BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE
BEAURIEUX
BELLIGNIES
BERELLES
BERLAIMONT
BERMERIES
BETTRECHIES
BOULOGNE-SUR-HELPE
BOUSIES
BOUSIGNIES-SUR-ROC
BOUSSIERES-SUR-SAMBRE
BRY
CARTIGNIES
CATILLON-SUR-SAMBRE
CHOISIES
CLAIRFAYTS
COLLERET
COUSOLRE
CROIX-CALUYAU
DAMOUSIES
DIMECHAUX
DIMONT
DOURLERS
ECCLES
ECLAIBES
ECUELIN
ENGLEFONTAINE
EPPE-SAUVAGE
ETH
ETROEUNGT
FELLERIES
FERON
FERRIERE-LA-PETITE
FLAUMONT-WAUDRECHIES
FLOURSIES
FLOYON
FONTAINE-AU-BOIS
FOREST-EN-CAMBRESIS
FOURMIES
FRASNOY
GHISSIGNIES
GOMMEGNIES
GRAND-FAYT
GUSSIGNIES
HARGNIES
HAUT-LIEU
HECO
HESTRUD
HON-HERGIES
HOUDAIN-LEZ-BAYAY
JENLAIN
JOLIMETZ
LA FLAMENGRIE
LA GROISE
LANDRECIES
LAROUILLIES
LE FAVRIL
LE QUESNOY
LEZ-FONTAINE
LIESSIES
LIMONT-FONTAINE
LOCQUIGNOL
LOUVIGNIES-QUESNOY
MARBAX
MARESCHES
MAROILLES
MAZINGHIEN
MECOUIGNIES
MONCEAU-SAINTE-WAAST
NEUVILLE-EN-AVESNOIS
NOYELLES-SUR-SAMBRE
OBIES
OBRECHIES
OHAIN
ORS
ORSINVAL
PETIT-FAYT
POIX-DU-NORD
POMMEREUIL
PONT-SUR-SAMBRE
POTELLE
PREUX-AU-BOIS
PREUX-AU-SART
PRISCHES
QUIVELON
RAINSARS
RAMOUSIES
RAUCOURT-AU-BOIS
REJET-DE-BEAULIEU
ROBERSART
RUESNES
SAINS-DU-NORD
SAINT-AUBIN
SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE
SAINT-REMY-DU-NORD
SALESCHES
SARS-POTERIES
SASSEGNIES
SEMERIES
SEMOUSIES
SEPMERIES
SOLRE-LE-CHATEAU
SOLRINNES
TAINSIERES-EN-THERACHE
TAINSIERES-SUR-HON
TRELON
VENDEGIES-AU-BOIS
VILLEREAU
VILLERS-POL
WALLERS-TRELON
WARGNIES-LE-GRAND
WARGNIES-LE-PETIT
WATTIGNIES-LA-VICTOIRE
WIGNEHIES
WILLIES

Communes associées :
DOMPIERRE-SUR-HELPE
BEUGNIES
GLAGEON

Ce document a été réalisé par le Parc naturel régional de l'Avesnois avec le soutien financier de :



CONCEPTION

La 4^{ème} Dimension

CONCEPTION GRAPHIQUE

Stéphane Descamps

PHOTOGRAPHIES

- Samuel Dhote
- Marc Grzemski / PNR Avesnois
- Gilles Jakubek / ENR
- Espace naturel régional

ILLUSTRATIONS

Greg / PNR Avesnois

CARTOGRAPHIES

- Région Nord-Pas de Calais
Direction du Plan et de l'Evaluation - SIGALE®
- Etudes et Cartographie - Lille
- IGN© BD Carto 2000



Parc naturel régional de l'Avesnois

Maison du Parc
"Grange Dimière"
4 cour de l'Abbaye - Boîte Postale 3
59550 MAROILLES
Téléphone : 03 27 77 51 60
Fax : 03 27 77 51 69
E.mail : PNR.AVESNOIS@wanadoo.fr

Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

Maison du Parc "Le Luron"
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Téléphone : 03 27 19 19 70

Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

Boîte Postale 24
62510 ARQUES
Manoir du Huisbois
LE WAST
Téléphone : 03 21 87 90 90
Le Grand Vannage
ARQUES
Téléphone : 03 21 98 62 98



Conception et conduite d'opération :

